

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG1207 Initiation à l'apprentissage des langues germaniques chez l'enfant			
Ancien Code	PERG1B27ALGE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB1270		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Céline DUBY (celine.duby@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) HELHa Loverval Aurélié BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be) Manon MAGROFUOCO (manon.magrofuoco@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit d'une première approche de l'enseignement des langues dans l'enseignement primaire.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Les étudiants aborderont la structure de l'enseignement primaire et les grandes caractéristiques de l'apprentissage chez les plus jeunes. Ils commenceront à concevoir des activités pour de jeunes apprenants.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B27ALGEA Initiation à l'apprentissage des langues germaniques chez l'enfant 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B27ALGEA Initiation à l'apprentissage des langues germaniques chez l'enfant 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à l'apprentissage des langues germaniques chez l'enfant			
Ancien Code	22_PERG1B27ALGEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEGB1271		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA vise à préparer et outiller l'étudiant.e, d'un point de vue théorique et didactique, à l'enseignement des langues dans le primaire. Seront abordées lors de cette AA la structure de l'enseignement primaire et les grandes caractéristiques de l'apprentissage chez les plus jeunes. Les étudiant.e.s commenceront à concevoir des activités pour de jeunes apprenants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage terminaux:

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage spécifiques:

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable

- de construire des activités d'apprentissage destinées à des enfants de l'enseignement primaire et/ou de rédiger un rapport écrit en lien avec l'expérience vécue sur le terrain.
- d'extraire les caractéristiques de l'enseignement des langues étrangères dans le primaire sur base de documents et d'un portfolio.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction à la structure de l'enseignement fondamental ;
2. Lecture commentée du programme de l'école primaire et du référentiel de langues modernes et des socles de compétences ;
3. Analyse d'activités d'apprentissage et dégagement des caractéristiques de l'apprentissage d'une langue étrangère chez les plus jeunes
4. Préparation d'activités d'apprentissages

L'enseignant.e se réserve le droit de modifier ou compléter cette liste de contenus en fonction des besoins et des

opportunités qui se présenteraient.

L'enseignant.e se réserve le droit de modifier ou compléter cette liste de contenus en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteraient.

Démarches d'apprentissage

Lors des séances de cours, les étudiant.e.s seront amené.e.s :

- à participer à une lecture commentée du programme – langues modernes et des socles de compétences ;
- à découvrir des supports adaptés à l'enseignement fondamental (comme des chansons ou autres activités ludiques); - selon les opportunités, à observer des leçons (filmées ou dans une école) dans des classes de l'enseignement fondamental et à analyser les composantes de celle-ci/les procédés méthodologiques;
- à participer à des discussions/débats avec des maitres spéciaux en langues invités dans leur classe(méthodologie, contenus, etc.).

Enfin, ils seront invités à présenter diverses activités basées sur les concepts théoriques abordés en classe ou découverts dans des ouvrages spécialisés traitant des méthodologies adaptées à l'enseignement primaire (travail individuel ou en groupe). Chaque présentation donnera lieu à un feedback collectif oral et/ou écrit.

Les moments de travail en autonomie seront consacrés à la préparation de ces activités.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Auto-évaluation et analyse des procédés méthodologiques mis en place (débriefing);
- feedback et conseils(remédiation)
- Tutorat

Sources et références

Programme primaire en langues modernes et référentiel; leçons et matériel fournis par des maitres spéciaux en langue; ressources audio-visuelles; notes de cours.

Slattery, M. & Willis, J. (2001) English for Primary Teachers. Oxford, O.U.P.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les supports déposés sur ConnectED, les ressources audio-visuelles ou liens vers les sites internet visionnés ou à visionner

4. Modalités d'évaluation

Principe

Lors de l'évaluation certificative de l'UE, l'étudiant.e sera capable de : proposer/concevoir des activités d'apprentissage spécifiques à l'enseignement primaire ; justifier les choix didactiques grâce aux concepts théoriques.

Pendant le semestre, l'étudiant.e sera testé.e régulièrement de manière formative sur le contenu de l'AA (travaux, présentations orales).

L'étudiant.e sera également évalué.e de manière certificative en fin de semestre lors d'un examen mixte (1 travail écrit et 1 examen oral)

L'évaluation portera sur la maîtrise des contenus ainsi que sur les démarches et outils didactiques vus en cours.

Des consignes précises seront communiquées aux étudiants par écrit au Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation		Exm	100		
----------------------	--	-----	-----	--	--

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Toute absence à une présentation (certificative ou non) et/ou la non-remise d'un travail coté devra être justifiée. Si l'étudiant.e est absent.e pour une raison médicale, il/elle devra remettre un certificat médical endéans les 3 jours. Dans le cas contraire, une reprogrammation de la présentation pourra être organisée lors de la session d'examen de juin moyennant une pénalité.

L'évaluation du Q3 portera sur un travail écrit (préparation d'une ou plusieurs activités d'enseignement) préparées en autonomie que l'étudiant présentera individuellement lors de l'examen orale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).